



Questions & réponses | NON à l'initiative SSR

1. Qu'impliquerait l'adoption de l'initiative pour la SSR ?

L'initiative SSR imposerait une coupe budgétaire drastique au groupe. De nombreux programmes ne pourraient plus être produits, et la population verrait son accès à des informations indépendantes fortement restreint. La scène culturelle, sportive et journalistique suisse serait touchée dans toutes les régions.

2. Pourquoi la SSR ne fait-elle pas tout simplement plus d'économies ?

La SSR fait déjà des économies massives. Elle a engagé un processus de transformation complet pour devenir plus efficace et économiser environ 270 millions de francs d'ici 2029. La réduction de moitié du budget dépasserait toutefois largement ces économies et entraînerait la suppression de programmes appréciés tels que les émissions d'enquête comme « Temps Présent », les divertissements tels que « 52' » ou encore les émissions sportives en direct.

3. La Suisse est-elle le pays d'Europe qui dépense le plus pour ses médias ?

Non. La SSR produit des contenus en quatre langues pour quatre régions culturelles, ce qui représente environ 40 % des coûts. Une offre en une seule langue coûterait environ 200 francs et se situerait ainsi approximativement dans la moyenne européenne.

4. Pourquoi parle-t-on de réduction de moitié en visant une redevance à 200 francs ?

Outre la réduction de la redevance pour les ménages, celle des entreprises serait également supprimée et les recettes publicitaires baissent considérablement. Au total, la SSR n'aurait donc plus accès qu'à environ la moitié de son budget actuel.

5. N'est-il pas temps que la SSR devienne plus efficace et simplifie ses processus ?

La SSR travaille déjà à l'amélioration de son efficacité et à sa numérisation. Toutefois, diviser son budget par deux n'entraînerait pas seulement des économies : son offre serait aussi massivement réduite et de nombreux programmes appréciés seraient mis en péril.

6. Qui utilise encore l'offre de la SSR de nos jours ?

83 % de la population utilisent au moins une fois par semaine une offre de la SSR : à la télévision, à la radio, sur les sites Internet, via des applications ou des plateformes de réseaux sociaux. La SSR touche aussi le jeune public : 73 % des 15-34 ans qui s'intéressent à la politique déclarent utiliser régulièrement les offres de la SSR.

7. La SSR pourrait-elle continuer à informer dans toutes les régions linguistiques ?

Non. Avec un budget réduit de moitié, la SSR devrait fermer beaucoup de ses sites principaux et studios régionaux. La couverture médiatique régionale serait ainsi considérablement réduite, notamment en Suisse romande, dans le Tessin et en Suisse rhéto-romane.

8. Quel serait l'impact de l'initiative SSR pour les régions périphériques ?

Les régions périphériques perdraient beaucoup en visibilité. L'initiative limiterait les informations locales, les offres culturelles et sportives ainsi que la présence des langues nationales. La SSR devrait fermer des studios régionaux et centraliser la production de ses contenus.

9. Quelles émissions disparaîtraient si l'initiative était acceptée ?

De nombreuses productions internes seraient touchées : des séries suisses, des films, des projets musicaux, des retransmissions sportives, des œuvres culturelles et des émissions d'informations régionales.

10. La SSR assurerait-elle toujours la retransmission de grands événements sportifs ?

De nombreux sports ne pourraient plus être présentés, en particulier ceux qui génèrent peu de recettes publicitaires.

11. Qu'en serait-il des séries, des films et de la musique suisses ?

Les productions internes connaîtraient un fort recul. Un grand nombre de séries, films et projets musicaux suisses ne pourraient plus être produits. Le marché serait dominé par des contenus internationaux.

12. Quel rôle joue la SSR dans la lutte contre les fakes news et la désinformation ?

La SSR fournit des informations objectives et vérifiées, en provenance de toutes les régions. Elle est indépendante de la sphère politique et économique et protège la population contre la désinformation. En ces temps incertains, où les fausses informations sont utilisées comme une arme, elle remplit une mission de sécurité politique.

13. Les médias publics sont-ils importants pour notre sécurité ?

Oui. En cas de crise ou lors d'événements nationaux, ils fournissent des informations fiables et contribuent à la stabilité de la société. La SSR fait partie d'une infrastructure critique et offre à la population un accès complet aux informations.

14. La SSR est-elle indépendante des clics et des actionnaires ?

Oui. La SSR est une organisation indépendante, à but non lucratif. Elle n'aligne pas ses contenus sur le nombre de clics ou les recettes publicitaires et n'est soumise ni à des propriétaires, ni à des intérêts politiques. Elle appartient à l'ensemble de la population, à savoir chacune et chacun d'entre nous, et travaille pour l'intérêt public.

15. La SSR devrait-elle se limiter à sa mission principale, celle d'informer ?

Non. La SSR a pour mission de fournir de l'information, de la culture, du divertissement, du sport et de l'éducation. C'est le seul moyen pour elle de s'adresser à un large public. Un modèle purement informatif ou culturel aurait une audience réduite.

16. La SSR est-elle trop orientée à gauche dans sa manière d'informer ?

Non. La SSR est tenue de fournir des informations objectives et équilibrées. Des études attestent du fait qu'elle reste neutre lors des votations et des scrutins, et qu'elle représente toute la diversité des opinions.

17. L'initiative mettrait-elle fin à la double charge pour les entreprises ?

L'initiative n'entraînerait qu'une réduction mineure de la redevance pour les entreprises. Plus de 75 % d'entre elles en sont déjà exemptées aujourd'hui, et ce chiffre atteindra environ 80 % à partir de 2027. L'avantage pour les entreprises serait donc limité, tandis que l'offre pour la population se réduirait considérablement.

18. L'initiative soulagerait-elle les personnes célibataires et la jeune population ?

La redevance serait divisée par deux pour tous les ménages, indépendamment de leurs revenus ou de leur taille. Les jeunes utilisent de nombreuses offres en ligne que l'initiative ne permettrait plus de proposer. Le soulagement apparent se ferait donc au détriment de l'offre dont ils bénéficient.